



LE CRUCIFIX



XVII^{me} ANNÉE

1901



1^{er} AVRIL

N° 4

Revue du Tiers-Ordre

—* et de la *

Terre-Sainte

Bénédition du Souverain Pontife

AU mois dernier, l'Anniversaire du Couronnement de Léon XIII nous offrait l'occasion de déposer aux pieds de Sa Sainteté l'humble mais fervent hommage de notre dévouement, de notre reconnaissansé et de notre filial amour.

Une faveur toute spéciale devait venir presque aussitôt mettre le comble à notre reconnaissance. C'est la Bénédiction Apostolique accordée par le Saint Père aux Directeurs et Rédacteurs de la *Revue*.

En effet, l'année 1900 de notre modeste publication, précieusement reliée par les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie à Rome, avait été présentée par elles au Souverain Pontife, en

même temps que prosternés à ses pieds, nous sollicitons pour nous la Bénédiction Apostolique.

La réponse ne se fit pas attendre, ainsi formulée :

Sa Sainteté a reçu avec grand plaisir le volume de la "Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte." Elle me charge d'être l'interprète de sa gratitude auprès des Directeurs et Rédacteurs de cette Revue et leur accorde de tout cœur la Bénédiction Apostolique sollicitée.

M. CARDINAL RAMPOLLA.



Nos chers lecteurs apprécieront comme nous la faveur faite à la *Revue*. La Bénédiction du Père réjouit et affermit les enfants. Si toujours, dans ces pages, nos efforts ont tendu à faire aimer le Souverain Pontife, à répandre ses enseignements, à suivre ses directions, à répondre fidèlement à ses appels, nous nous estimons aujourd'hui amplement récompensés.

Cette Bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ stimulera encore notre zèle et fécondera sûrement nos travaux.

Nous invitons nos lecteurs à se joindre à nous, pour traduire en ferventes prières notre commune reconnaissance envers notre Bien-aimé Pontife Léon XIII.

LES RÉDACTEURS DE LA REVUE.



l'un
cho
C
Pèn
est
il m
com
tice
L
il ad
Chr
croi
les l
entii
A
les
dans
Ils s
ils l'
crois
cipe,
l'ad
tes r
« Ea
L'
que
des
conc
men



Le Christ Rédempteur

(Explication de notre gravure)



CONTEMPLER, ô chrétien, dans ce tableau, le spectacle de la Rédemption. Entre le ciel et la terre, s'élève la divine croix ! elle joint la création à Dieu, son principe ; elle atteint d'une extrémité à l'autre de l'univers et Celui qu'elle porte est le centre unique de toute chose : « *Ecce lignum Crucis !* » *Voici le bois de la Croix !*

Cette croix relève de nouveau jusqu'au ciel le Fils unique du Père Eternel, elle repose dans le sein générateur le Verbe qui y est engendré de toute éternité. Elle rend au Père ce Fils en qui il met toutes ses complaisances, elle le lui apporte dans ses bras, comme la rançon surabondante que l'humanité paye à la justice divine justement irritée. « *Ecce lignum Crucis !* »

Le *Saint-Esprit* couvre de son ombre la croix rédemptrice, il admire l'œuvre sublime de la réparation. Le corps sacré du Christ qu'il forma lui-même dans le chaste sein de Marie, la croix le lui rend maintenant livré à l'extrême de son amour pour les hommes, accomplissant leur rédemption. Et la Trinité tout entière semble avoir pour base la croix ! « *Ecce lignum Crucis.* »

Autour de cette adorable Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, les *Anges* adorent en silence. Ils sont dans une secrète terreur, dans un ravissement d'admiration, devant le mystère de la croix. Ils semblent comprendre à peine les excès de l'amour du Verbe, ils l'adorent pourtant, car, dans cette chair mortelle, sur cette croix, humilié, mourant, Jésus est leur Dieu, leur Roi, leur Principe, la Source de leur grâce. Dieu a dit : que tous ses *Anges* l'adorent ! « *Adorent eum omnes Angeli ejus.* » Et les esprits célestes reconnaissent ici le Dieu de la croix et la croix d'un Dieu. « *Ecce lignum Crucis !* »

L'environnant comme d'un nimbe glorieux, les signes du zodiaque se déroulent autour du Roi des cieux. La majesté infinie des mondes vient rendre hommage à l'Infinie Majesté de Dieu, concentrée dans un corps humain, portée par une croix. L'immensité des espaces gravite autour de son véritable centre, les

mains du Christ attachées au bois du supplice semblent encore donner l'énergie du mouvement à ces innombrables sphères qui peuplent les étendues, elles semblent encore jouer dans les espaces éthérés avec ces globes lumineux, perles des cieux !

L'Infini de la Divinité, le royaume des esprits, l'immensité des mondes forment donc une auréole à la croix ! « *Ecce lignum Crucis !* »

Au pied de cette croix sacrée, voyez maintenant ces deux femmes : elles figurent les deux Testaments que le Christ béni est venu à la fois séparer et unir ; séparer, comme la figure est séparée de l'objet qu'elle représente, unir dans une même rédemption.

Comme leur attitude est différente !

La Synagogue est passée. Assise sur les débris de l'autel de ses sacrifices qui a croulé sous son poids, sa tête est penchée vers la terre, elle est morne et triste. Sa couronne est tombée sur ses yeux, elle est devenue pour elle un bandeau épais qui lui cache l'éclatante Lumière qui vient de surgir près d'elle et qu'elle attendait depuis si longtemps. On dirait qu'elle s'est fatiguée à l'attente. Son chandelier d'or, qui devait briller perpétuellement devant le Seigneur, son chandelier s'est éteint, sa main débile ne peut plus le tenir ferme et droit, il est renversé. Sur sa poitrine le Rational est muet, les pierres précieuses représentant les tribus d'Israël ont perdu leur éclat. Au loin, derrière elle, ce sont des ruines entassées sous l'ombre sinistre d'épais nuages qui portent dans leurs flancs la destruction et la mort. Pourtant, d'une main distraite elle soutient encore les tables de pierre sur lesquelles le doigt de son Dieu traça un jour, au sommet du Sinaï, ses droits et ses volontés. La Synagogue est là près du salut, près de la vie, près de son Rédempteur tant de fois promis, si longtemps attendu ; l'Emmanuel est près d'elle, la Synagogue ne le voit pas ! Ingrate ! c'est elle qui a dressé la croix à son Sauveur, et cette croix adorée de la terre et du ciel n'est à ses yeux qu'un scandale. « *Ecce lignum Crucis.* »

Mais, noble et fière, l'Eglise a surgi à côté de la Synagogue pour la continuer et la remplacer. Elle est assise sur un autel qui ne peut point crouler ; c'est le tombeau glorieux du Christ ressuscité : la Résurrection du Crucifié du Calvaire, la Résurrection de la Victime des Juifs, la Résurrection de Jésus Rédemp-

teur, telle est la base inébranlable de sa foi, le motif de son espérance, l'assurance de sa stabilité.

La physionomie de l'Eglise est digne, recueillie, pleine d'amour ; l'expression de ses yeux se levant pleins d'indicible tendresse vers son divin Epoux, nous dit l'amour qu'elle lui porte, la confiance qu'elle a en lui. Le diadème ceint son auguste front, elle est Reine. Epouse légitime du Roi des cieux, la couronne de la puissance orne sa tête, le manteau du pouvoir couvre ses épaules et l'enveloppe tout entière dans ses plis. Le cierge pascal brûle à ses côtés, sa brillante lumière, qui chasse au loin les ombres de la nuit, est le symbole de la lumière évangélique qui luit d'une extrémité du monde à l'autre. Le chandelier est dressé sur ce même autel de la Résurrection, sur ce tombeau d'où sortit, le matin de Pâques, la vraie Lumière du monde, éblouissante de clarté et de gloire. Dans la blanche cire, figure de l'humanité divine du Sauveur, sont fixés les cinq grains d'encens qui nous parlent des plaies de la cruelle Passion, stigmates devenus glorieux par la Résurrection de Celui qui voulut bien les subir, qui veut encore les porter, même au sein des splendeurs de son éternité, comme un perpétuel témoignage d'amour pour les hommes. Sur la poitrine de l'Eglise l'étole, vêtement d'immortalité, remplace le Rational antique qui reste maintenant sans signification, puisque le salut d'Israël n'est plus contenu dans les étroites limites des douze tribus du peuple hébreu, représentées par les douze pierres précieuses qui le formaient. Le salut a lui pour tout l'univers et toutes les nations ont été données en héritage au Fils que Dieu a engendré aujourd'hui ; les limites de la terre sont sa légitime possession. Aussi, au loin, sur les montagnes du Seigneur, les temples consacrés à ce Fils envoient vers les hauteurs leurs flèches élancées, sous un ciel sans nuage, radieux de la clarté du jour.

L'Eglise, d'une main bienveillante, soutient les commandements divins que lui transmet la synagogue déchue, les tables sacrées sont aussi appuyées à la croix rédemptrice. De l'autre main, l'Eglise recueille aux pieds de son Epoux crucifié des préceptes nouveaux qui coulent avec son sang ; ce sont des préceptes d'amour exubérant, de charité sans bornes, charité qu'il veut fonder sur sa propre charité. « *Aimez-vous les uns les autres comme moi-même je vous ai aimés.* » Et comme preuve de cet amour

excessif, Il nous donnera à boire dans cette coupe où l'Eglise avec tendresse recueille le sang de la divine Victime. L'Eglise est là, près du salut, près de la Vie, près de son Rédempteur, elle le voit, fidèle et reconnaissante ; de la croix de Jésus elle a fait son signe de gloire, son sceptre, son étendard. « *Ecce lignum Crucis !* »

L'Eglise et la Synagogue ! Quel contraste ! Ici, la lumière et la stabilité ; là, l'aveuglement, les ténèbres, les ruines. Ici, la splendeur et la majesté ; là, l'humiliation, l'abjection. Ici la vie et la résurrection ; là, le sommeil et la mort. Pourtant, la Synagogue et l'Eglise sont au pied de la même divine et radieuse croix. « *Ecce lignum Crucis !* »

Sur cette croix, au sein du Père, sous les ailes protectrices de l'Esprit-Saint, présenté à l'adoration des Anges, au centre de l'univers créé, s'élevant de la Synagogue et de l'Eglise, c'est l'Homme-Dieu, le résumé de toutes choses, de toute immensité, de toute grandeur, de toute éternité, de tous les temps, de tous les âges. Sur cette croix c'est Jésus, Dieu comme le Père et le Saint-Esprit, uni à un corps matériel comme l'univers qui l'environne et dont Il est la raison d'être, le principe et la fin. Sur cette croix, je contemple le Rédempteur des Anges et des hommes, il est le Christ, il s'appelle Jésus ; le Seigneur !

Avec les Anges du ciel, avec les hommes de l'antique alliance, avec les enfants de l'Eglise, avec l'universalité des êtres, avec ce tout universel dont vous êtes le sommet, dont vous êtes le cœur, nous vous adorons Seigneur Jésus, et nous vous bénissons parce que vous avez racheté le monde par votre Sainte Croix. ! « *Ecce lignum Crucis !* » — « *Adoramus te Christe, et, benedicimus tibi, quia per sanctam crucem tuam, redemisti mundum.* »

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.

Avis. — La plupart de nos abonnés ont reçu leur Prime. Qu'ils relisent l'explication qui en a été donnée au numéro de janvier et ils en apprécieront plus encore les beautés. De tous côtés, on nous adresse des remerciements et des félicitations. Les abonnés se rendront facilement compte qu'en faisant encadrer l'image entre deux verres, ils pourront utiliser la magnifique Consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, imprimée au *Verso*.



T.



Nou
citant
cueillis
tous pr
racont
modèl
Plus
sent le
lui qui
Arsène
« sa m
« été in
« parer
« Au
« const
« arme
« unani
« Je
« prié]
« qu'il :
« Vous
« les pr
« gent]
Le l



VIE ABREGEE

DU

T. Rvd Père Arsène-Marie de Servières Provincial des Frères-Mineurs (Suite et Fin.)

CHAPITRE DOUZIÈME

II. Témoignages Divers.



regret, pour nous comme pour nos lecteurs, qui ont appris à connaître le T. R. P. Arsène et à l'aimer, nous terminons aujourd'hui l'abrégé de sa vie si belle et si bien remplie.

Nous ne pouvions mieux clore ces articles, croyons-nous, qu'en citant quelques-uns des témoignages de sincère vénération recueillis à l'occasion de la mort du regretté Père, témoignages qui tous prouvent surabondamment que nous n'avons rien exagéré en racontant les vertus et les œuvres de celui qui est et restera notre modèle accompli.

Plusieurs de nos lecteurs, pour l'avoir vu au Canada, connaissent le T. R. P. André-Marie d'Urbache, ancien Provincial. C'est lui qui fut nommé Vicaire Provincial à la mort du bien-aimé Père Arsène ; laissons-lui la parole. Il écrivait à cette occasion : « Si sa mort (la mort du P. Arsène-Marie) a été subite, elle n'a pas été imprévue ; il n'eut pas, comme les imprévoyants, à se préparer ; selon le conseil du divin Maître, il était toujours prêt. »

« Aussi, si sa mort est un vrai désastre pour nous dans les circonstances actuelles, pour lui elle est un gain ; il est mort les armes à la main, usé au service de Dieu et toutes les voix disent unanimement que c'était un saint. »

« Je l'ai prié, ajoute le T. R. P. André-Marie, autant que j'ai prié pour lui. L'impression qu'il faisait à première vue, celle qu'il a laissée partout en Italie à son voyage, sont indicibles. « Vous savez vous-mêmes combien il était droit et inflexible pour les principes, sévère et rigoureux pour lui-même, bon et indulgent pour les personnes. »

Le Révérendissime Père Général n'a pas manqué de nous

donner, lui aussi, la mesure de son estime envers le très aimé Père : « C'est avec grande peine, écrit-il, que j'apprends la mort « du Rév. Père Provincial. Mais ce qui soulage cette douleur, « c'est la *confiance certaine* qu'il jouit déjà de la gloire céleste, « car il était pieux et vrai fils de saint François. »

Le T. R. P. Othon, fondateur de notre Couvent de Montréal, aujourd'hui Provincial de la Province Saint-Louis d'Aquitaine, écrit à ses religieux à l'occasion de la mort de notre Père : « Cette « nouvelle vous causera, comme à moi, la plus douloureuse sur- « prise et d'immenses regrets. Le T. R. P. Arsène était *un reli- « gieux des plus éminents et des plus exemplaires*. A peine âgé de « trente-neuf ans, il avait la maturité que donne une longue expé- « rience des hommes et des choses, unie à la pratique de toutes « les vertus : dans sa Province, il était vraiment le modèle de son « troupeau : *forma gregis*. »

Partout, dans toutes les lettres et correspondances reçues et échangées à l'occasion de sa précieuse mort, l'éloge du regretté Père Arsène est le même. Voici ce que le T. R. Père Provincial de la Province Saint-Bernardin écrivait lui aussi : « Laissez-moi « vous exprimer mes sentiments de profonde et fraternelle condo- « léance. Nous prenons tous une large part à l'épreuve dont vous « souffrez. Nous partageons votre deuil et nous prions avec vous « pour votre vénéré Provincial. Mes rapports avec lui ont été trop « rares, à mon gré, *cependant j'ai gardé de sa personne le souvenir « que laisse un religieux exemplaire, un vrai fils de saint François, « et un homme droit et loyal*. Il ne s'épargnait pas, il est mort à la « peine ; que Dieu l'ait en sa sainte et douce miséricorde. »

Et sous forme de conclusion et de résumé, le T. R. P. André-Marie d'Urbache, aujourd'hui Custode Provincial, ajoute : *L'unanimité est complète dans l'éloge du vrai religieux que nous avons perdu sur terre et gagné au ciel*. Oui, le Père Arsène est au ciel, c'est bien là l'intime conviction de tous ses Fils en religion, les Frères-Mineurs de la Province de France.

En regard de ces premiers témoignages d'autant plus précieux qu'ils nous viennent de plus haut, il faudrait placer ceux non moins significatifs des différentes *Revues* d'alors. Tous ces témoignages sont touchants et élogieux. Pour n'en citer qu'une, la *Semaine Religieuse de Montréal* s'exprimait ainsi : . . . « Sa mort « inopinée, annoncée le 2 du courant, par câblegramme, a plongé

« dans
« tout
« La
« Garc
« qui a
« breu
« cier
« voue
« sa vi
« lois
« précie
« son a
Cito
vées et
avait s
Une
« Le
« Arsen
« dire l
« estim
« de N
« tel q
« Nous
« La
« tère, c
de dem
Une
fiance :
« due !
« ciel. l
« sainte
« notre
Une
n'est pa
« Noi
« bon P
« fiance
« même
« regrets

« dans le deuil, non seulement la Famille franciscaine, mais aussi tout le clergé et la population de Montréal.

« Le P. Arsène-Marie était, en effet, bien connu ici, où il a été Gardien du Couvent des Frères-Mineurs, pendant le triennat qui a précédé son élection au Provincialat. Il s'était fait de nombreux admirateurs et amis parmi tous ceux qui avaient pu apprécier la droiture de son caractère, l'élevation de son esprit, le dévouement et la bonté de son cœur, ainsi que la rigide austérité de sa vie religieuse. L'exercice de sa dernière charge, que de récentes lois en France rendaient particulièrement délicat, fit ressortir la précision, l'énergie et plus encore l'esprit de foi qui était le fond de son caractère et faisaient de lui un administrateur consommé. »

Citons, enfin, quelques courts extraits des lettres qui sont arrivées en foule de tous les monastères où le T. R. Père Arsène avait semé sa parole et ses exemples :

Une mère Abbesse écrivait :

« Le sacrifice est donc consommé ! Le bon, le saint Père Arsène a quitté cette terre d'exil. . . . Non, je ne puis vous dire le chagrin que nous cause cette perte immense. . . . nous estimions comme une vraie grâce, comme un gage de l'amour de Notre-Seigneur d'avoir été mises en rapport avec un saint tel que ce digne fils de notre Père saint François. . . . Nous prions pour lui ; mais nous l'invoquons plus encore. »

« La confiance en lui (le P. Arsène), écrit-on d'un autre monastère, est ici générale, toutes nos Sœurs rivalisent de ferveur et de demandes. »

Une autre mère Abbesse exprime ainsi sa douleur et sa confiance : « Quelle nouvelle foudroyante que cette mort si inattendue ! Quelle perte ! mais aussi quel protecteur nous avons au ciel. Nous conservons comme un précieux héritage les belles et saintes paroles que ce bon et vénéré Père nous a dites pendant notre dernière retraite. »

Une autre Supérieure, religieuse de l'Ordre de saint François, n'est pas moins explicite, elle écrit :

« Nous éprouvons un vrai bonheur à entendre parler de notre bon Père Provincial et nous le prions avec la plus entière confiance : il est impossible de l'oublier après l'avoir vu, quand même on ne l'aurait vu qu'une fois. Le temps n'affaiblit pas nos regrets, bien au contraire, et tous les jours, en s'écoulant, nous

« apportent de nouveaux témoignages de la sainteté de notre
 « vénéré défunt. Que de bien il aurait pu nous faire si Dieu
 « nous l'avait laissé! Mais puisque le bon Dieu, qui veut le plus
 « grand bien de toutes les âmes, nous l'a retiré, ne doutons pas
 « que du haut du ciel, il ne fasse pour nous plus qu'il n'aurait
 « pu faire ici-bas. C'est une pensée bien consolante. Aussi
 « avec quelle confiance nous nous adressons à lui, bien assurées
 « que nous ne lui demanderons pas en vain l'amour de Jésus et
 « de Marie Immaculée qu'il a tant aimés... »



Le T. R. P. Arsène-Marie de Servières

« Plus nous y pensons, plus nous en parlons, écrivait-on d'un
 « autre côté, plus aussi nous sentons, avec tous ceux qui l'ont
 « connu et aimé, que nous avons au ciel un saint, un ami, un
 « père, un protecteur dont le cœur généreux ne nous oubliera
 « pas. »

Résumons ici en quelques lignes, pour la remettre sous les
 yeux de tous ceux qui l'ont aimé, la vie de notre si bon Père :
 « Né à Servières (Corrèze, France, le 13 mars 1858, il avait reçu
 à Pau (Basses Pyrénées) l'habit des Frères-Mineurs, le 14 août

vi
 1879
 étude
 aveni
 comm
 tante
 que d
 terre,
 Provi
 « U
 Revue
 public
 rer un
 Revue
 de ses
 Ter
 nous r
 la vie
 divers
 sion d
 point.
 Si u
 fidèle
 priés à
 nos pri
 sainte
 « Il
 « un m
 « que l
 « Frère
 « de tel

1879. Le 19 juin 1886, il fut ordonné prêtre. Après de fortes études que son esprit mathématique transforma pour tout son avenir en un arsenal inépuisable, il se révéla de bonne heure comme un savant doublé d'un saint, dans des charges importantes, et devint successivement Fondateur du Collège séraphique de Clevedon, Custode, puis Commissaire provincial en Angleterre, Gardien, Délégué provincial au Canada, et enfin Ministre Provincial, le 8 septembre 1895. »

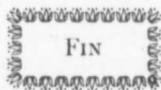
« Une vie si bien remplie quoique si courte, ajoutait alors notre *Revue du Tiers-Ordre*, mérite une notice plus complète que nous publierons pour l'édification de nos pieux lecteurs et pour honorer une mémoire si chère. » — C'est ce modeste travail que la *Revue* achève aujourd'hui et qu'elle a accompli dans la mesure de ses faibles moyens.

Terminons avec le P. Norbert lui-même, au livre duquel nous renvoyons tous nos lecteurs, avides de plus de détails sur la vie du si regretté P. Arsène : « On nous a fait connaître de divers côtés que des grâces avaient été obtenues par l'intercession du P. Arsène. Le lecteur comprendra notre réserve sur ce point. . . »

Si un jour le divin Maître veut faire éclater la sainteté de son fidèle serviteur, il saura prendre les moyens les mieux appropriés à cette fin. Il nous est loisible de hâter ce jour béni, par nos prières, versées dans le sein de Dieu, en conformité à sa sainte volonté.

« Il n'en reste pas moins vrai que le P. Arsène-Marie restera « un modèle de vie religieuse et franciscaine : il est à souhaiter « que la Province de France produise encore de nombreux « Frères-Mineurs animés de son esprit et doués de ses vertus ; « de tels hommes honorent leur Ordre et leur patrie. »

FR. GASTON, O. F. M.





Sanctuaires de la Couronne Franciscaine



Sixième allégresse de Marie : la Résurrection

(Suite)

Souvenirs du jour et du lendemain de la Résurrection (1)

LE matin même de la Résurrection du Sauveur, Marie-Madeleine, qui ignorait encore le glorieux événement, vint tout en larmes au Sépulcre, mais tandis que tout entière à sa douleur, elle ne remarquait pas la présence de l'ange, avec lequel pourtant elle s'entretenait, tout à coup, se détournant, elle vit le Seigneur lui-même qu'elle prit pour un jardinier et qu'elle ne reconnut qu'à la voix.

La tradition a gardé le souvenir de l'endroit où se produisit cette scène touchante : c'est dans la basilique du Saint-Sépulcre, entre le saint Sépulcre et le lieu où le Sauveur, triomphant du trépas, s'était montré à sa très sainte Mère. Deux lampes suspendues à la voûte, une rosace en marbre blanc incrustée dans le pavé et un autel adossé à un pilier et surmonté d'un tableau, indiquent aux fidèles cette place vénérable. Le tableau, d'une grande simplicité, représente la Sainte aux pieds du Sauveur qui, le côté droit découvert, lui montre le ciel.

Le lendemain deux disciples, saint Cléophas et un autre que l'on croit être Simon, l'un des fils de Cléophas et deuxième évêque de Jérusalem, se rendaient à Emmaüs. C'était un bourg que saint Luc dit situé à soixante stades de Jérusalem. Ils étaient tristes et s'entretenaient des événements qui venaient de s'accomplir. Soudain, Jésus, qu'ils ne reconnurent pas, se joignit à eux et leur expliqua les Ecritures. Comme le jour baissait, ils l'obligèrent à demeurer dans leur compagnie et tous trois se mirent à table ensemble. Jésus alors prit le pain, le bénit, le rompit et le leur présenta. A ce moment, leurs yeux s'ouvrirent, mais, Lui, disparut. Quant à eux, pleins d'une sainte allégresse, ils retournèrent à Jérusalem porter l'heureuse nouvelle aux apôtres.

(Extrait de l'ouvrage — *Histoire des Missions franciscaines*, par le Rév. P. Victor Bernardin de Rouen.)

M. Guillemot, architecte français qui a longtemps habité la Terre-Sainte où il est mort récemment et qui maniait aussi bien la plume que l'équerre, fait d'Emmaüs et des environs, une description fort exacte.

« Une côte à pente très douce, dit-il, partant des hauteurs de l'est, sépare deux vallées et, après une courbe gracieuse, remonte à un mamelon vers l'ouest. La vallée du nord, profonde, escarpée et rocheuse, produit un contraste saisissant avec celle du sud, laquelle, à peine creusée, forme un bassin fertile et spacieux.

« La puissante végétation de cette partie fait supposer que le sol est traversé à une faible profondeur par les branches nées d'une jolie source qui coule au fond de la vallée.

« Une voie romaine, parfaitement visible, suit le revers nord de la côte en traversant une double ligne d'habitations juives.

« Au sud-ouest, la rampe circulaire qui entoure la petite plaine s'élève sans raideur et s'arrête d'une façon pittoresque, à l'entrée d'un étroit vallon. Combien les gradins de ce cadre devaient embellir ce séjour quand ils étaient couverts d'oliviers !

« Vers le nord-ouest, la montagne s'abaisse, la vallée s'élargit et l'on découvre les pans nombreux des collines qui s'affaissent sur la plaine. Plus loin, la grandeur de l'espace, les villages dont l'ensemble est semé, et, dans les profondeurs du vaste horizon, la mer et le cap Carmel achèvent le fond splendide de ce gracieux paysage. »

Cette localité suivit les vicissitudes de la Judée. Enveloppée dans les malheurs de Jérusalem, elle ne tarda pas à se relever. Une église enchâssa alors la maison de Cléophas. Détruite ensuite, puis relevée par les Croisés, cette église a de nouveau disparu. Les ruines en ont été découvertes en 1873 par les Pères Franciscains ; elles sont enclavées dans le terrain qu'ils doivent à la générosité de la marquise de Nicolay.

A en juger par les ruines qui couvrent le sol, ce village a dû être autrefois assez considérable ; il ne se compose aujourd'hui que d'une vingtaine de maisons à l'aspect misérable.

Le repas que Notre-Seigneur ressuscité daigna y partager avec ses heureux disciples n'est pas le seul acte semblable de la condescendance paternelle du divin Maître. La tradition montre à Nazareth un rocher où il se serait assis avec ses Apôtres et que, pour cette raison, on appelle *Mensa Christi*. Les premiers chrétiens

l'enfermèrent dans un oratoire qui, par la suite, devint propriété musulmane. Les disciples de Mahomet le possédèrent pendant plusieurs siècles, mais il s'écroula de vétusté. Les Pères de Terre-Sainte purent alors l'acheter et y établir un nouveau sanctuaire. Ce sanctuaire étant tombé à son tour en 1860, on éleva la chapelle actuelle dont le rocher, favorisé de l'attouchement du Sauveur, fait le centre. A première vue, ce rocher qui masque une partie de l'autel, choque l'œil ; mais quand on songe au souvenir qu'il rappelle, on se met à genoux et on le baise avec une respectueuse piété.

Cependant, le temps était venu où Jésus devait retourner à son Père. Il réunit ses Apôtres, les conduisit sur le mont des Oliviers, les bénit, et, porté par sa propre vertu, il monta vers le ciel.

Sainte Hélène avait fait construire une église fort riche en ce lieu, Chosroès la détruisit ; Modeste la releva ; Hakem la ruina de nouveau ; les Croisés la refirent encore, mais après leur départ, elle disparut. Aujourd'hui, c'est une petite mosquée octogonale de sept à huit mètres de diamètre, supportant un tambour cylindrique couronné par une coupole en maçonnerie. Cette coupole repose sur huit arcades soutenues par huit piliers, flanqués chacun de deux colonnettes en marbre blanc. Les parois intérieures de la mosquée sont entièrement nues et ne portent, pour toute décoration, que les noms de nombreux pèlerins.

La tradition rapporte que Notre-Seigneur quittant cette terre pour remonter prendre place à la droite de son Père, laissa sur le rocher l'empreinte de ses pieds. En tout cas, on ne remarquerait plus que le vestige du pied gauche ; la marque de l'autre a été usée, très probablement par la dévotion des pèlerins.

Que des musulmans aient construit un édifice sacré sur un des souvenirs de Jésus-Christ, cela ne doit pas nous surprendre. Pour eux, Issa (Jésus) est un prophète qu'ils ont en singulière vénération et qu'ils regardent comme le premier après Mahomet. Ils admettent presque tous ses miracles, admirent sa doctrine, vantent beaucoup sa charité. Dans leur pensée, Dieu, en récompense de ses vertus, l'a rendu tout-puissant, l'a même admis au paradis sans le faire passer par la mort. Si on leur objecte le crucifiement, ils répondent que voulant punir Judas de sa lâche trahison, Issa lui donna ses propres traits et qu'alors les Juifs crucifièrent le disciple infidèle croyant crucifier le Maître.

Ta
les A
rent c
où ils
petite
posés
l'on vo



aux bes
pour p
vis-à-vi

Il fa
rant l'o
l'humil

D'ab
sance c
times,

docile i
une obe

sance s
trompe
chef et

devoir.
Or, n
que noi

(1) Ex
bien con
1900.

Tandis que le Sauveur s'élevait graduellement dans les airs, les Apôtres tenaient les regards fixés sur lui ; ils ne les abaissèrent qu'après qu'un nuage l'eût dérobé à leurs regards. Le lieu où ils se tenaient porte le nom de Mont *Viri Galilei*. C'est une petite plate-forme pavée de dalles, au côté sud de laquelle sont posés deux tronçons de colonnes et un petit bloc de pierre où l'on voit encore, entaillées sur une face, des croix à fleurons.

FR. VICTOR BERNARDIN.



L'ESPRIT DU TIERS-ORDRE

et les besoins du temps présent (1)

L'ESPRIT du Tiers-Ordre, l'esprit franciscain est l'esprit chrétien, avec un accent particulier sur la vie intérieure, la pénitence, l'humilité et la pauvreté. Pour cette raison même, il est admirablement approprié aux besoins particuliers de ce temps. Nous le verrons tout de suite pour peu que nous regardions quelle conduite il peut inspirer vis-à-vis de nos problèmes d'action religieuse et d'action sociale.

Il fait du Tertiaire l'homme de l'action religieuse en lui inspirant l'obéissance, et l'homme de l'action sociale en lui apprenant l'humilité.

D'abord, l'esprit du Tiers-Ordre produira l'obéissance, l'obéissance que le catholique doit aux puissances, aux autorités légitimes, et non pas une obéissance capricieuse et de fantaisie, docile ici où l'ordre plaît, résistante là où l'ordre déplaît ; non pas une obéissance obscure, tortueuse et compliquée, mais une obéissance simple et droite, qui ne regarde pas si le chef a pu se tromper, mais qui ne considère dans le chef que sa qualité de chef et son droit de commander qui pour nous se tourne en devoir.

Or, nous avons trois sortes de chefs et trois sortes d'autorités, que nous devons respecter et auxquelles nous devons obéissance.

(1) Extrait d'un rapport présenté par M. Georges Fonsegrive, le Directeur bien connu de la *Quinzaine*, au Congrès des Œuvres Catholiques à Paris en 1900.

Les premières sont les autorités religieuses : le Pape, les évêques et les curés des paroisses. C'est là toute la hiérarchie, nous n'avons point et ne devons point avoir d'autres chefs dans l'ordre général de la religion. En dehors de la hiérarchie, s'il peut y avoir, s'il y a des conseils judiciaires et autorisés qui exigent la déférence, bien qu'on ait toujours le droit de les discuter, il n'y a pas, il ne peut y avoir d'autorité qui impose l'obéissance. C'est au Pape, c'est aux évêques, c'est aux curés de paroisses qu'il faut obéir. Hors de là nous sommes libres et notre conscience peut choisir ses guides ou se guider elle-même. Ce n'est pas chez les Tertiaires qu'on a pu trouver de ces catholiques qui, si l'on en croit des légendes peut-être uniquement malicieuses, ont fait parfois des neuvaines pour la conversion des Papes, et ont décidé que les conseils, les oburgations ou même les ordres du Pape n'obligent pas. Ce n'est pas chez les Tertiaires qu'on a trouvé des catholiques qui vantent bruyamment tel évêque et déprécient tel autre : pour eux tous les évêques unis à l'Eglise sont également respectables et, bien qu'ils ne soient pas infaillibles, cependant leurs décisions épiscopales obligent leurs diocésains. Ce n'est pas enfin chez les Tertiaires qu'on trouve de ces chrétiens qui viennent sans droit, se mêler de l'administration des paroisses et veulent dicter à leur curé la conduite qu'il doit tenir.

La seconde autorité à laquelle nous sommes tenus d'obéir est celle de la loi et des magistrats civils, en tout ce en quoi elle n'est pas contraire à la conscience. Les devoirs des catholiques vis-à-vis des pouvoirs civils ont été fixés dès les premiers temps du christianisme. Ils doivent être les serviteurs les plus dévoués de leur pays, les plus respectueux de la loi. La valeur personnelle des représentants humains de l'autorité importe peu, ce devant quoi nous devons incliner notre obéissance est la majesté tout impersonnelle et vraiment divine de la loi sociale. Alors même que la loi ne nous paraîtrait pas parfaite, dès qu'elle est une vraie loi, c'est-à-dire qu'elle ne blesse pas les droits essentiels, elle nous oblige, car c'est l'infirmité de toute puissance humaine de ne pouvoir atteindre à la perfection. C'est pour cela qu'on ne trouvera pas les Tertiaires parmi ceux qui, parce qu'ils ont raison de se plaindre de certains actes du pouvoir civil, d'un certain nombre de mesures législatives, se croient en droit de critiquer toute autorité, de jeter le discrédit sur toutes les lois du pays, de

—
rail
con
les
la s
sans
s'est
deva
vrais
à-vis
tude

Il
civil,
sance
donn
privé
culier
donn
entre
doit a
rité.

L'es
nous y
rité ob
ce que
reconn
intenti
et si or
la plura
social, i
sités so

Rega
minatio
l'école
consiste
siste sim
et à s'eff
quand l

(1) Il s'

railler ou d'insulter les dépositaires du pouvoir. Les martyrs, au contraire, saluaient en Néron même la majesté de l'empire. Et les Tertiaires aussi ont été des premiers à comprendre que dans la situation que l'histoire a faite à notre pays il fallait accepter sans récriminer sans cesse la forme de gouvernement que le pays s'est donnée (1). Et la raison, chez eux, unie au sens catholique devançait l'obéissance qui peu de temps après faisait à tous les vrais fidèles un devoir de conscience religieuse de prendre vis-à-vis de la République et des lois constitutionnelles la même attitude de loyalisme respectueux.

Il est enfin, en dehors du principat religieux et du principat civil, une autre sorte d'autorité à laquelle nous devons obéissance, et c'est celle des lois ou des règlements que nous nous donnons à nous-mêmes, quand nous nous assemblons en sociétés privées, que nous nous associons pour quelque dessein particulier. Nous devons alors obéir aux chefs que nous nous sommes donnés et nous soumettre docilement, quand nous délibérons entre nous, à la discipline de toute œuvre sociale, où la minorité doit accepter et faire siennes les décisions adoptées par la majorité.

L'esprit d'abnégation et d'humilité inhérent au Tiers-Ordre nous y aidera. Après avoir fermement soutenu son avis, la minorité obéit joyeusement, sans obstination et sans amour-propre à ce que la pluralité des voix a décidé. Puisqu'on s'est associé, on reconnaissait donc la nécessité d'agir en commun et la bonne intention de tous ceux que l'on admettait à coopérer avec soi ; et si on n'est pas d'accord, il faut bien suivre la décision d'après la pluralité des voix. Agir autrement, c'est se refuser à tout lien social, à toute discipline, c'est préférer son sens propre aux nécessités sociales et c'est proprement être un anarchiste.

Regardez autour de vous, entendez les critiques et les récriminations et dites si les catholiques n'ont pas besoin d'aller à l'école de la discipline, de l'abnégation. Mais l'abnégation ne consiste pas à reprocher aux autres de n'en pas avoir, elle consiste simplement à se soumettre et de bon cœur et joyeusement, et à s'effacer, et à travailler même contre son propre sentiment, quand la discipline l'exige. A force de reprocher aux régimes

(1) Il s'agit de la France.

basés sur l'élection et les majorités d'être des régimes illogiques et qui favorisent l'indiscipline, peut-être les catholiques ont-ils été dupes de leur trop simpliste argumentation, et à force de dire que la loi des majorités, ne pouvant pas obliger les autres, conduisait nécessairement à l'anarchie, peut-être ont-ils fini par le croire et à glisser eux-mêmes à cette anarchique indiscipline. Et c'est précisément pour cela que d'appartenir à un Ordre, où, bien que les supérieurs soient nommés à l'élection, leur autorité est indiscutée, est un apprentissage excellent pour acquérir la discipline indispensable à toute organisation et à tout travail dans quelque ordre que ce soit, et surtout dans les choses de la vie publique.



A quoi servent les Religieux



EN ces jours où les Congrégations religieuses sont menacées d'extermination dans le pays où elles furent toujours le plus florissantes, alors que le duel entre la foi de la nation très chrétienne, fille aînée de l'Eglise, et l'impiété satanique de la secte qui voudrait la gouverner — duel dont les Congrégations sont l'enjeu — attire sur la France les yeux de tout le monde civilisé, la question que se posent beaucoup de gens est celle-ci : *A quoi servent les Religieux ?*

Un religieux de la Compagnie de Jésus a répondu à cette question dans un livre déjà fameux : *Les Méconnus*, qui a ouvert bien des yeux en France.

Comme il a soin de le dire, l'auteur ne « s'adresse pas aux sectaires, dont l'esprit fermé à l'émeri du matérialisme, ne saurait comprendre chez les autres des besoins d'idéal qu'ils se disent incapables de ressentir. »

Il ne s'adresse pas non plus aux vrais chrétiens familiarisés avec les choses de l'Eglise et les besoins de la vie chrétienne. Ceux-ci n'ont pas besoin d'être convaincus de l'utilité des Ordres religieux. Ils sauraient en appuyer eux-mêmes la nécessité sur des raisons d'un ordre supérieur à celles que l'auteur présente.

a
liber
religi
autr
moy
Il le
rend
religi
Ci
et du
« I
dans
Telle
dix o
ceux
célébr
les m
seuler
impos
Dor
d'aut
En
que bi
de loi
d'étud
dérang
Il fa
fournis
assurer
requis
ministè
l'éclosi
Les s
tenir les
besoin
mer, sé
campagn
souvent,
intérêts

« Je parle, dit-il, à des gens honnêtes, vraiment partisans de la liberté, et qui, s'ils n'ont malheureusement que des aspirations religieuses terriblement vagues, admettent cependant chez les autres des convictions plus positives et veulent leur laisser les moyens d'y conformer leur vie et l'éducation de leurs enfants. Il leur suffira donc, pour tolérer les religieux, de constater qu'ils rendent service à ceux de nos concitoyens qui pratiquent la religion catholique. »

Citons de ce livre, la page où l'auteur parle de l'enseignement et du ministère apostolique à l'intérieur.

« Le clergé séculier peut-il tout faire seul? Non. D'abord dans certaines villes, il est, je ne dis pas surchargé, mais écrasé. Telle paroisse parisienne compte 70,000 à 80,000 habitants et dix ou douze prêtres pour la desservir! Il leur faut confesser ceux qui le désirent, baptiser les enfants, enterrer les morts, célébrer les mariages, faire des catéchismes, des prêches, visiter les malades, leur porter les derniers sacrements! Si le quart seulement de la population pratiquait sérieusement, il serait impossible de la satisfaire.

Donc, la première utilité des religieux prêtres est de décharger d'autant le clergé séculier.

En voici une seconde: avec un pareil fardeau, celui-ci n'a que bien peu de temps à donner à la prédication, qui demande de longs travaux préparatoires, le recueillement d'une vie d'études, des journées non interrompues par de perpétuels dérangements.

Il faut donc des prédicateurs de profession. Or, c'est ce que fournissent en grande quantité les Ordres religieux. Ils peuvent assurer plus aisément à leurs membres la longue préparation requise; et l'absence même des entraves imposées par un ministère paroissial régulier, assure des loisirs favorables à l'éclosion des talents oratoires.

Les sermons de Carême, d'Avent, de fêtes, suffisent-ils à entretenir les fidèles en pleine santé spirituelle? Non. Le corps a besoin parfois d'une cure extraordinaire: station de bains de mer, séjour des montagnes, habitation dans l'air épuré des campagnes. Ainsi en va-t-il des âmes. Elles aussi languissent souvent, dans l'atmosphère trop exclusivement terrestre des intérêts matériels; la routine les affadit; elles ont besoin des

grands horizons des vérités éternelles, besoin d'aspirer à flots les brises vivifiantes qui soufflent du ciel. Voilà pourquoi il faut des retraites, des missions, dont le rôle est de tonifier le chrétien et de faire circuler dans son cœur, plus chaud, plus généreux, le sang de la vie surnaturelle.

Or, pour diriger ces retraites ou ces missions, il est nécessaire d'avoir des hommes formés de longue main à ce sublime, mais difficile labeur. Les saints ont tracé de grandes voies lumineuses, allant de l'abîme du vice aux cimes radieuses de la sainteté. C'est bien. Mais il faut des guides expérimentés pour y diriger les chrétiens. Faute de cette expérience, la divine thérapeutique de la mission s'alanguira dans le vague ou se perdra dans l'impossible. Cette œuvre spéciale demande des ouvriers spéciaux, qui sont presque toujours les religieux. Fils de saint François, de saint Dominique, de saint Ignace, de saint Alphonse, ils ont chacun leur méthode, où ils sont passés maîtres, et qui produit entre leurs mains d'étonnants résultats de salut. Le clergé paroissial, lui, n'a pas, en général, cette longue expérience, ce maniement des exercices que seule transmet la tradition, aidée d'une perpétuelle pratique.

Puis, il n'est pas organisé. Pour donner une retraite, on doit, une semaine durant, y consacrer ses journées entières, prêcher quatre ou cinq fois chaque jour, confesser et diriger le reste du temps. Allez donc demander cela à un prêtre, déjà accablé de besogne ! S'agit-il d'une mission dans une ville, c'est bien autre chose ! Il y faut vingt, trente prédicateurs rompus à ce rude ministère, opérant à peu près de même, sous une direction unique, libres de toute autre occupation. Il faut qu'ils aient préparé de longue main leurs instructions, leurs catéchismes, leurs cérémonies. Bref, ici encore, il faut un corps d'armée spécial, préparé pour cet effort spécial.

Enfin, il y a un autre avantage à cet appel de missionnaires étrangers, qui viennent, s'inclinent sur les âmes, pour les décharger du lourd secret de leurs fautes, puis repartent en leur laissant la satisfaction d'un parfait incognito. Que d'aveux nécessaires, retenus jusque là par la honte, versés à cette occasion dans le cœur de ce prêtre inconnu que l'on ne reverra jamais ! Puis, il y a l'orgueil qui empêche tel homme de s'adresser à son curé ! Il y a l'accoutumance qui finit par rendre vulgaires

mên
côté
La n
répu
blanc
nouv
chang
resse
soi-di
du m
peut,
tout c
Tel
minist
mais t
ques.
L'E
dans u
pares
double
saire,
travers
des thé
dant p
et à y f
Or, é
âges, c
de surp
des sav
dre des
apostoli
grisonn
merveill
servent
tions sp
maître à
le trésor
Aussi,
doç des

même les plus hautes vertus, lorsqu'on vit trop longtemps à côté d'elles ; il y a la routine qui émousse les plus sages conseils. La mission arrive : tout cela s'évanouit. On s'agenouille sans répugnance aux pieds de ce vieux moine auréolé de cheveux blancs ; ses avis ont au moins une forme différente, dont la nouveauté excite l'attention, dont la chaleur émeut l'âme et la change. Contre lui ni amas de griefs plus ou moins justifiés, ni ressentiments injustes, ni rancunes d'amour-propre ou d'intérêt soi-disant blessé... C'est l'apparition pacifiante et anonyme du ministre de Dieu, du messenger de paix, de miséricorde qui peut, grâce à sa position exceptionnelle, planer au-dessus de tout ce qui divise et calmer les cœurs malades ou ulcérés.

Tels sont les services que peuvent rendre les religieux dans le ministère apostolique. Il en est un autre, plus indirect peut-être, mais tout aussi utile : le développement des sciences ecclésiastiques.

L'Eglise n'est pas une intellectualité stagnante, croupissant dans une ignorance marécageuse et malsaine comme toutes les pareses. C'est toujours le champ du Père céleste, arrosé par un double fleuve : celui de la sainteté et celui, presque aussi nécessaire, de la science. Et voilà pourquoi il coule sans cesse à travers les temps, ce flot des Pères, des docteurs, des apologistes, des théologiens, des philosophes, des savants chrétiens, répandant partout la vie, prêt à baigner toute âme, toute intelligence, et à y faire germer la vérité.

Or, depuis de longs siècles, à perte de vue dans l'amont des âges, ce flot bienfaisant est surtout formé par les religieux. Rien de surprenant. Il faut de longs et pénibles loisirs pour former des savants ; il faut la ferme discipline monastique pour astreindre des hommes en pleine maturité, dévorés eux aussi du zèle apostolique, à incliner sur les in-folios poudreux une tête déjà grisonnante ; il faut des bibliothèques bien montées, fruits et merveilles de l'épargne des siècles ; il faut des traditions qui servent de frein aux témérités des ardents ; il faut des générations spirituelles de professeurs et d'élèves, le disciple devenant maître à son tour et transmettant, encore accru, à ses auditeurs, le trésor qu'il a reçu lui-même.

Aussi, allez errer dans une bibliothèque théologique ; sur les dos des volumes, ce ne sont guère que noms de moines ou de

religieux. Saint Bernard, saint Anselme, Albert le Grand, l'incomparable saint Thomas, et ses commentateurs dominicains ; saint Bonaventure, Scot, les théologiens de Salamanque, Suarez, Bellarmin, Petau, saint Alphonse de Liguori, voilà les grands maîtres : tous ont écrit au cloître. Examinez les traités d'aspect moins archaïque. Voici Billuart, Zigliara, Monsabré et toute l'école dominicaine. Voici Perrone, Franzelin, Liberatore et l'école jésuitique. Ces théologies morales sont l'œuvre des Rédemptoristes, des Jésuites, des Franciscains. Ces cours immenses d'Écriture Sainte sont signés de religieux de toute robe.

Dans l'Ascèse, c'est la même chose, et, sans oublier les enseignements de Gerson ou de saint François de Sales, on peut dire néanmoins que la grande part revient encore aux écrivains monastiques ou réguliers : ils sont tellement nombreux et connus qu'il serait superflu de les nommer.

Certes, ce n'est pas à dire que le clergé séculier n'ait pas produit d'admirables travaux. On serait mal fondé à le prétendre dans la patrie de Bossuet, de Frayssinous, de Rohrbacher, de Gorini, de Mgr Freppel, pour ne citer que quelques noms.

De nos jours, surtout, une ardeur studieuse s'est emparée du jeune clergé et l'a poussé dans la voie de la science. Des maîtres admirables l'ont encouragé de leurs exemples, et il est peu de monuments plus précieux que les travaux des Vigouroux, des Lehir, des Bacuez. Il reste, cependant, croyons-nous, que, par la force des choses, dans le développement des sciences ecclésiastiques, une part dominante est réservée aux religieux. Ce n'est pas à leur louange que je le dis. Non. C'est tout bonnement la résultante d'un ensemble de faits qui les placent dans le milieu favorable au travail intellectuel. Les prêtres qui voudraient se trouver dans ces conditions devraient presque absolument abandonner le ministère paroissial et, pratiquement, se mettre dans la situation de vie des réguliers. — Combien parmi eux le peuvent ? Que l'on nous permette d'appuyer ce qui précède sur la haute autorité de Mgr Bourret :

« On se plaint, de nos jours, de la rareté des ouvriers apostoliques, et ces plaintes, pour être exagérées quelquefois, n'en répondent pas moins, pour certaines régions et certaines contrées, à de trop tristes réalités. Le clergé séculier est insuffisant pour remplir sa mission et répondre aux diverses exigences de son

min
ront
vieill
de F
suppl
point
croit-
repou
le lab
même
le dé
confrè
Le
naires
quel
ces œ
« So
à l'ins
est ob
une lil
l'accor
pas as
saires
sable
séculie
quelqu
l'habit
créatur
nouvea
vous n
le plus
un ave
que l'on
qu'il n'
cette ch
.....

ministère. Pourquoi le priver d'auxiliaires utiles qui lui apportent un secours dans les jours de labeur, d'empêchement, de vieillesse ou de maladie ? Est-ce que dans un temps de carême, de Pâques, de première communion, de jubilé, ces ouvriers supplémentaires du dévouement et de la parole ne donnent point à l'évangélisation des âmes une opportune assistance, et croit-on que ce surcroît charitable de ministère est à bannir et à repousser ? Ils ne pensent pas ainsi ceux qui portent la peine et le labeur des paroisses, et aussitôt qu'ils ne peuvent plus eux-mêmes accomplir leur tâche, comme leur zèle et leur conscience le désireraient, ils vont frapper à la porte de ces charitables confrères pour leur demander leur aide et leur pieux concours. »

Le prélat rappelle la nécessité des ministères dits extraordinaires, missions, retraites, confessions, prédications, et montre quel secours le clergé séculier tire des religieux pour remplir ces œuvres éminemment apostoliques.

« Sous peine donc, ajoute-t-il, de réduire le ministère de l'Eglise à l'insuffisance et de priver les âmes des plus utiles secours, on est obligé de laisser vivre les Ordres religieux et de leur accorder une liberté qui ne tourne jamais qu'à l'avantage de ceux qui l'accordent et qui savent la respecter. Hélas ! nous ne disons pas assez en assurant que les religieux nous sont utiles et nécessaires pour le ministère spirituel de l'Eglise ; c'est indispensable qu'il faudrait dire. Quelque vaillant que soit le clergé séculier, quelque capables que soient certains de ses membres, quelques dévouements que l'on puisse compter dans son sein, l'habitude use tout, l'affaiblissement de la foi fait apercevoir la créature où il ne faudrait trouver que le saint. On a besoin du nouveau, de l'éloignement, de l'inconnu. Cet homme auquel vous ne ferez jamais plier le genou devant son curé, se rendra le plus facilement du monde au moine... et lui fera, sans peine, un aveu qu'on ne lui eût jamais arraché sans cela. Tel autre que l'orgueil et le respect humain retiendront devant un public qu'il n'ose affronter... ira volontiers remplir ses devoirs dans cette chapelle reculée où le bon Dieu lui pardonnera sa faiblesse.





Nouvelles de Rome



Deux autres évêques morts en Chine. — Le 12 février dernier, le R^{mo} Père Général des Frères-Mineurs recevait par télégramme une douloureuse nouvelle de Chine. Mgr Aimé Pagnucci, Vicaire Apostolique du Chan-si, et son Coadjuteur Mgr Clément Coltelli, avaient succombé, le premier à une congestion cérébrale, et le second à la maladie du typhus. S'ils n'ont pas versé leur sang comme ils s'y attendaient, ces deux Prélats ne sont pas moins victimes des angoisses et des longues souffrances de la persécution. Voilà cinq évêques franciscains que nous perdons en Chine en huit mois, sans parler des Missionnaires et des Sœurs. Que de ruines à réparer ! Que de chrétiens à consoler ! Prions le Divin Pasteur de susciter de nouvelles vocations apostoliques. — Que n'ai-je vingt ans de moins, me suis-je écrié lorsque le R^{mo} Père Général nous a appris toutes ces pertes, je demanderais de partir pour les missions de Chine !

Départ de missionnaires. — Le dernier numéro des *Acta Ordinis Minorum*, revue officielle de l'Ordre des Frères-Mineurs, énumère les religieux partis pour les diverses Missions franciscaines durant l'année 1900. Nous résumons ce catalogue :

Dix-huit Pères et huit Frères ont été destinés à la Custodie internationale de Terre-Sainte : ils appartenaient à l'Italie, à la France, à l'Espagne, à la Belgique et à Malte. — Un Père a été envoyé en Albanie. *Deux* en Chine. *Onze* aux diverses missions d'Amérique. — Durant la même année, *soixante* missionnaires ont succombé dans les missions et de ce nombre trois évêques et cinq missionnaires ont été massacrés en Chine pour la foi.

La disproportion entre les envois de nouveaux missionnaires et les décès tient non seulement à la persécution qui a multiplié les victimes en Chine, mais aussi à la difficulté d'envoyer de nouveaux missionnaires dans le Céleste Empire. — Espérons que cette année, Dieu aidant, la paix sera rétablie, les vides seront

com
nou
L
en p
vert
gial
de l
Sa S
prop
servi
Dieu
P
de F
de P
Chry
le R.
et le
Anto
Le
cré à
saint
formu
ment,
l'aven
réjouir

Le p
Beaupr

Le p
Anne d
année l

comblés et du sang des martyrs, comme toujours, germeront de nouvelles moissons d'âmes.

Le Vén. Cotolengo. — La S. C. des Rites a donné lecture, en présence du Saint Père, du Décret approuvant l'héroïcité des vertus du Vén. Joseph-Benoit Cotolengo, Chanoine de la collégiale du *Corpus Domini* de Turin, et Fondateur en la même ville de la *Petite Maison de la Providence*. Après la lecture du décret, Sa Sainteté Léon XIII a manifesté dans le langage qui lui est propre, l'estime et l'admiration qu'il éprouve pour le Vénérable serviteur de Dieu, digne modèle du prêtre selon le cœur de Dieu et nouveau Vincent de Paul.

Prédicateurs de Carême. — Les prédicateurs du Carême de Rome, choisis dans l'Ordre Séraphique, sont : le R. P. Cyr de Pesaro, Frère-Mineur, à Saint-Pierre du Vatican ; le R. P. Jean Chrysostôme Petrini, Frère-Mineur, à Saint-Charles du Corso le R. P. Bonaventure de Contrada, Frère-Mineur, à l'Ara-Cœli ; et le R. P. Archangelo Bonistallo, Définitéur Général, à Saint-Antoine, Via Merulana.

Les lis de saint Antoine. — Le mardi, 5 février, jour consacré à notre Thaumaturge, la S. C. des Rites s'est occupée de saint Antoine et d'une bénédiction des lis en son honneur. La formule de cette bénédiction, que nous donnerons prochainement, a été approuvée par le Saint-Siège pour être insérée à l'avenir dans le rituel de l'Ordre Séraphique. Cette décision réjouira tous les amis du Saint aux miracles.

FR. MARIE-ANTOINE, O. F. M.

AVIS

Le pèlerinage des *Sœurs* du Tiers-Ordre à Sainte-Anne de Beaupré est fixé, au samedi, 15 juin.

Le pèlerinage annuel des *Frères* du Tiers-Ordre à Sainte-Anne de Beaupré et au Cap de la Madeleine, aura lieu cette année le samedi, 10 août.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Une découverte. — Nous sommes heureux d'avoir à signaler une nouvelle découverte, fort intéressante pour l'histoire des origines franciscaines, et due encore à un religieux de notre Ordre des Frères-Mineurs. C'est celle de la vie complète du Frère Egide par Frère Léon, dont on ne connaissait que quelques fragments, plus ou moins remaniés, insérés dans la Chronique des vingt-quatre Généraux. Par les soins de l'Ordre, une édition de ce document, important pour la solution de diverses questions de critique, est actuellement sous presse.

C'est au R. P. Léonard Lemmens, annaliste de l'Ordre des Frères-Mineurs, que revient l'honneur de cette précieuse et providentielle découverte. Le même religieux avait déjà, il y a quelques mois, retrouvé, dans un manuscrit de Munich, une Vie de saint François complètement inconnue jusqu'ici et écrite au XIII^e siècle : les *Acta Ordinis Minorum* viennent d'en reproduire le texte en supplément.

Tongres. — Les Frères-Mineurs ont depuis un an fondé un couvent, dans cette vieille cité de Belgique dont le nom paraît souvent, dans les antiques annales. Le *Courrier de Limbourg*, voulant donner une idée du bien opéré par ces religieux au cours d'une seule année, présente à ses lecteurs une statistique comparée des communions distribuées dans l'ensemble des églises de cette petite ville. Il se trouve qu'il a été distribué en 1900, 41,300 communions de plus que l'année précédente, c'est-à-dire à peu près le double.

Le bien opéré à ce seul point de vue suppose évidemment et résume une action bienfaisante considérable sur le peuple. « Et voilà, termine la feuille belge, ce qui a mérité aux Pères l'universelle et respectueuse estime de nos concitoyens. »

Liège. — Mgr Doutreloux, l'évêque si connu dans toute l'Europe par son zèle à promouvoir le culte de la Sainte Eucharistie

et pa
de d
les F
ville
ainsi
au vi
blisse
Elève
nombr
ces et
voisin
« D
épisco
nous :
dans l
Leur c
lation
et les
toujou
Leurs
spécial
rageux
de les
travers
tère et
ajouter
suasive
des am
Sa G
l'attenti
église,
Sacrem
eucharis
Il ter
en vue
la ferme
sera échi
à une ai

et par son dévouement à la cause des humbles et des petits, vient de donner un témoignage public et touchant de son estime pour les Frères-Mineurs. Non content de leur ouvrir les portes de sa ville épiscopale, il leur adresse une lettre publique où il s'exprime ainsi : « Tous les cœurs dévoués, parmi nous, au salut des âmes et au vrai bien de la société ont été réjouis à la nouvelle de l'établissement à Liège d'un couvent de *Frères-Mineurs* (P. Récollets). Élevé vers l'extrémité nord de la paroisse toute populaire et si nombreuse de *Sainte-Marguerite*, il lui rendra d'importants services et il sera en même temps très profitable aux grandes paroisses voisines.

« Depuis longtemps, pour l'avantage spirituel de notre ville épiscopale et même de toute la partie *Wallonne* (1) du diocèse, nous souhaitions ardemment le retour de ces excellents religieux dans nos murs d'où la Révolution française les avait expulsés. Leur départ avait excité les plus vifs regrets dans toute la population honnête et croyante, mais surtout parmi les gens du peuple et les pauvres, pour lesquels les *Frères-Mineurs* sont partout et toujours des apôtres et des amis d'un inépuisable dévouement. Leurs mérites séculaires acquis sur tous les points du monde et spécialement aux Lieux Saints, dont ils sont les vigilants et courageux gardiens, sont trop connus pour que nous ayons besoin de les rappeler. Vu cependant les circonstances sociales que nous traversons, il ne sera pas inutile de relever ici, que la Règle austère et jusqu'à l'habit qu'ils tiennent de leur Séraphique Père ajoutent à l'autorité de leur prédication évangélique la force persuasive d'un salutaire exemple, bien approprié aux besoins actuels des âmes et des caractères. »

Sa Grandeur remercie ensuite les Supérieurs de l'Ordre de l'attention délicate qu'ils ont eue de choisir pour Titulaire de leur église, en la ville qui a été le berceau de la fête du Très Saint Sacrement, leur frère saint Pascal Baylon, patron des œuvres eucharistiques de tout l'Univers.

Il termine en faisant un *ardent appel* à la charité des fidèles, en vue de la construction de l'église et du couvent, et exprime la ferme confiance qu'aucun fidèle tant pauvre que riche ne laissera échapper cette occasion de participer, suivant ses ressources, à une œuvre aussi belle, aussi sainte et aussi utile.

(1) Française

Les Frères-Mineurs de Belgique ont bien raison de comparer Mgr Doutreloux au cardinal Hugolin, dont la haute protection et l'affectueuse sollicitude entourèrent l'Ordre franciscain à son berceau. Tous les Frères-Mineurs du monde feront écho à l'expression de leurs sentiments envers le vénérable pontife.

Le Vicaire Apostolique du Hou-pé. — Le sacre de Mgr Verheagen, O. F. M., vicaire apostolique du vicariat confié en Chine à nos Pères Belges, a eu lieu le 11 novembre dernier à *I-chang*, en la fête du Patronage de la Très Sainte Vierge. Le prélat consécrateur était Mgr Carlassare, vicaire apostolique du Hou-pé oriental. Le vice-consul de Belgique, comte Louis de Villegas de Saint-Pierre, y assistait en grand uniforme : chrétiens et païens étaient accourus de toutes parts pour jouir de ce beau et touchant spectacle.

La même correspondance de Chine nous apprend que la paix est rétablie dans ce vicariat du Hou-pé S. O. et que les mandarins se montrent plus énergiques à sévir contre les coupables. Elle ajoute que que si la moisson est grande, les ouvriers sont peu nombreux. (*Le Messager de saint François d'Assise*).

CANADA

Saint-Charles de Bellechasse. — Le Tiers-Ordre ne demande qu'à être connu pour être embrassé ; la preuve en est dans l'empressement pieux qui vient de se manifester à Saint-Charles de Bellechasse. A la neuvaine annuelle de saint François Xavier, le dévoué curé de cette paroisse, M. l'abbé Beaudouin, a demandé au Père Franciscain qui la prêchait de vouloir bien donner un sermon sur le Tiers-Ordre, espérant par là faire quelques recrues et pouvoir fonder les deux Fraternités d'hommes et de femmes. Ses espérances ont été de beaucoup surpassées. Après une semaine bien remplie d'exercices pieux toujours suivis avec une admirable assiduité, le missionnaire a eu le bonheur de clore la neuvaine par une magnifique prise d'habit dans le Tiers-Ordre franciscain. Cette population, si bien préparée par la piété solide, avait compris les avantages nombreux que lui offre ce saint Ordre ; elle avait compris l'appel ardent et paternel du Souverain Pontife au peuple chrétien vraiment désireux de sa sanctification et de son salut. Plus de cent personnes parmi lesquelles une trentaine d'hommes venaient, le

diman
vulo
comp
toute
prend
dans
sance
d'habi
d'Assi
fut lor
et des
Apr
existai
pour a
voir le
La
Antoir
n'a pa
Sup
Mai
La
grande
D
D
M
D
Pros
Saint-C
en gran
directio
bon Di
Franço

dimanche après la grand'messe, demander à saint François de vouloir bien les couvrir de son égide tutélaire, de vouloir bien les compter désormais parmi ses enfants. La cérémonie a revêtu toute la solennité possible ; sans regarder au temps qu'elle pouvait prendre, toutes les prières ont été chantées comme on le pratique dans les grandes Fraternités des villes. Les deux grandes puissances religieuses et civiles étaient représentées dans cette prise d'habit. M. le Curé le premier reçut avec piété la bure du Pauvre d'Assise ; après lui M. le Maire de Saint-Charles. La cérémonie fut longue. Mais, la patience du franciscain qui se fait des frères et des sœurs en saint François, est inépuisable et sans limite.

Après Vêpres, tous ces nouveaux Tertiaires et les anciens qui existaient isolément dans la paroisse se réunirent de nouveau pour assister à l'érection canonique des deux Fraternités et recevoir les derniers avis du missionnaire.

La Fraternité des Frères a été mise sous le vocable de saint Antoine de Padoue ; elle compte encore peu de profès, aussi on n'a pas multiplié les officiers. Ont été nommés :

Supérieur : M. Wilfrid Gosselin.

Maître des novices : M. François Castonguay.

La Fraternité des Sœurs a été placée sous le patronage de la grande sainte Marguerite de Cortone. Ont été nommées :

D^{mes} Eugène Gosselin, Supérieure.

“ André Blanchette, Assistante.

“ Georges Gonthier, Maitresse des Novices.

D^{elles} Léocadie Gosselin, Secrétaire.

“ Eugénie Peltier, Trésorière.

M^{mes} Didace Bernier, Discrète.

“ Emile Dupuis, “

D^{elles} Philomène Labrie, “

“ Nathalie Picard, “

“ Louise Picard, “

Prospérité, bénédictions aux deux nouvelles Fraternités de Saint-Charles de Bellechasse ! Le bien commencé ira toujours en grandissant par la bonne volonté de leurs membres, sous la direction éclairée de M. le Curé, et surtout avec la grâce que le bon Dieu ne refusera pas à la générosité des enfants de saint François.

Saint-Jacques de l'Achigan. — On nous écrit de cette paroisse : « Nous n'oublierons pas, de longtemps, la magnifique retraite qui vient de se terminer ici : Commencée le 10 mars, elle a pris fin, trop tôt, le 17 au soir. — Notre chère paroisse a bien prouvé, durant ces jours, qu'elle n'avait rien perdu encore de ses vieilles traditions chrétiennes : dans leurs prédications les deux RR. PP. Franciscains de Montréal, qui nous donnaient les saints exercices de la retraite, nous l'ont redit et répété : « Saint-Jacques est une des excellentes paroisses du diocèse. »

A nous maintenant de continuer ce passé si glorieux et d'augmenter encore cet héritage d'honneur et de vertu qui est le nôtre. Nous en avons pris la résolution, nous voulons dans l'avenir, comme dans le passé, donner à Dieu nos enfants pour le sacerdoce et pour le cloître : cinquante-huit prêtres et plus de cent religieux sont sortis de nos humbles rangs : ce sera toujours là notre gloire la plus pure et nous demandons à Dieu d'accroître encore le chiffre de ces vocations dont nous sommes fiers.

La retraite est terminée, que de souvenirs et que de résolutions elle nous laisse : elle nous a rappelé nos devoirs, nous y serons fidèles ; elle nous a fait voir les dangers si nombreux qui nous menacent à l'heure présente : le blasphème, l'intempérance et les plaisirs mondains qui amènent la ruine des mœurs avec l'affaiblissement de la foi, nous veillerons et le mal n'entrera pas chez nous, nous garderons nos familles à Jésus-Christ. — La retraite est terminée ; mais il nous semble entendre encore ces cantiques enlevés avec enthousiasme par des centaines de voix mâles et viriles. A chacun des trois exercices qui nous ont réunis, trois fois par jour pendant huit jours, malgré le mauvais temps, notre chère église n'a pas désempilé et le zèle général, jusqu'à la dernière minute, ne s'est pas ralenti un seul instant.

C'est que la retraite avait été bien préparée par les soins dévoués et l'activité vigilante des prêtres qui nous dirigent et que nous aimons. Plusieurs cérémonies bien touchantes ont fortement impressionné nos âmes au cours de la retraite ; je crois pourtant que rien ne dira mieux le succès de la mission que l'enthousiasme avec lequel on a voulu entrer dans le Tiers-Ordre. Le dimanche 17 à 3 hrs. p. m. vingt et une novices faisaient profession et trois cent quarante-sept postulants et postulantes révétaient le saint habit. Le soir à 7 hrs., une dernière fois, nous

étion
tesse
chers
puiss
organ
y pen
Sa
Roch
fait d
fait d
Règle
Les
du har
séraph
un viv
avec u
aux co
çois d
qu'en
tions p
plus cl
tant de
Les pr
dispara
et beau
qu'ils r
nombre
se rang
rêvêtir
teté la
l'on jett
conséq
brassée,
règle de
cation e
et mieu
d'intime
du coeu
à l'espri
cœurs e

étions réunis, les cœurs étaient à la joie ; mais aussi à la tristesse ; on le sentait, c'était la séparation. Ils sont partis, nos chers Missionnaires, nos vœux et nos prières les accompagnent, puissent-ils revenir et bientôt. — Il nous reste maintenant à nous organiser pour nous abonner à la *Revue du Tiers-Ordre*. Nous y pensons.

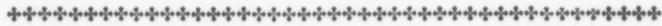
(Un témoin.)

Saint-Roch de Québec. — Monsieur le curé de Saint-Roch de Québec, appréciant le grand bien que le Tiers-Ordre fait dans sa paroisse et désirant le faire connaître de plus en plus, fait donner pendant le carême des conférences suivies sur la Règle de ce saint Ordre.

Les dimanches, mardis et jeudis, le R. P. Marie Alcantara traite du haut de la chaire quelques points particuliers de la législation séraphique. Les foules nombreuses qui viennent l'écouter sont un vivant éloge à sa parole pleine de vie et d'onction, on le suit avec un intérêt toujours croissant. L'assiduité de ce bon peuple aux conférences du prédicateur sur le Tiers-Ordre, de saint François dit assez combien le séraphique Patriarche est déjà aimé ; qu'en sera-t-il quand il sera encore mieux connu ? Ces explications publiques de la règle du Tiers-Ordre, en faisant connaître plus clairement la sainte institution sur laquelle Léon XIII fonde tant de belles espérances, le fera apprécier et aimer davantage. Les préjugés, de quelque nature qu'ils soient, ne tarderont pas à disparaître des esprits éclairés par la lumineuse parole du Père, et beaucoup de ceux, qui jusqu'ici restaient indifférents parce qu'ils ne connaissaient pas, viendront grossir les rangs déjà si nombreux des Tertiaires de Saint-Roch, ils viendront à l'envie se ranger sous la bannière protectrice du Pauvre d'Assise, ils revêtiront avec amour la bure franciscaine qui honore de sa sainteté la pourpre des rois. Ce n'est pas dans un champ stérile que l'on jette la bonne semence ! La règle mieux comprise et par conséquent mieux pratiquée encore par ceux qui l'ont déjà embrassée, acceptée par les âmes généreuses qui tendent au bien, la règle de saint François portera des fruits abondants de sanctification et de salut. Les Tertiaires de Saint-Roch, plus nombreux et mieux éclairés, donneront à leur dévoué Pasteur et Directeur d'intimes consolations qui se sont déjà trahies par ces mots sortis du cœur : « Je suis fier de mes Tertiaires ! » Bien loin de nuire à l'esprit paroissial le Tiers-Ordre resserre les liens, retrempe les cœurs et rend les bons paroissiens des paroissiens modèles !



Le Christ à sa place



MADAME a ses nerfs ou quelque chose de semblable. Et cela, dans le salon, devant une société choisie, sept ou huit amis, sans compter Monsieur le Curé. — Dame ! je comprends qu'elle soit énervée, et vous le comprendrez comme moi, je vous assure, quand vous saurez ce qui l'agace. — On a causé religion, mais non d'une religion vague, élastique.

Le prêtre a fait une de ces déclarations intolérables, cause des nerfs de Madame. Il a dit ceci :

— Quand on est chrétien comme vous, on devrait (*il appuie sur ce mot*), on devrait placer un grand Christ, bien en vue sur un mur... Ce serait un acte de foi.

— Un Christ, s'écrie Madame... là... dans le salon!... Un grand... bien en vue! Mais Monsieur le Curé, ce serait inouï! Je vois déjà Madame une telle, puis son amie, puis dix autres, puis toutes mes connaissances me défiler ce chapelet : « Oh ! ma chère, tu te fais carmélite ! » — ou bien : — « Ça fait bien mal, votre Christ, là sur le mur. Si encore c'était une antiquité. » — Puis d'autres, plus méchantes encore, diraient en sortant de chez moi : « Eh bien ! ne trouvez-vous pas que Madame X... a de l'audace ? — Avez-vous vu ce grand Christ, dans le salon ? C'est inconvenant ! — »

Ah ! tenez, Monsieur le Curé, vous êtes incroyable !

Ce fut presque un déchainement de colères féminines sur ce prêtre qui osait être prêtre jusque dans un salon, et tenir des propos inouïs comme celui-là.

Mais, bah ! il en avait vu d'autres.

— Eh oui ! Madame, reprit-il, je vous répète que les chrétiens doivent montrer leur foi et qu'il ne vous est pas permis d'enlever au Christ la place d'honneur qui lui est due chez vous.

— Mais enfin, Monsieur le Curé, je vous dis que tout le monde se moquerait de moi !

— Et pourquoi se moquer de vous ?

— Pourquoi ! pourquoi ! je n'en sais rien, mais le monde est si drôle !

— Oui, Madame, et vous pouvez ajouter : et les chrétiens d'aujourd'hui sont si peureux !

mun
d'y
N
exhi
non
peur
et d
parc
que
la m
hont
La
ni de
Qu
du p
plat,
prêch
M
calme
en di
buta
Et
—
—
Qu
lut ell
Elle
très vi
coûté,
hontet
Il y
tout d'
aucun
— A
j'avais
Au l
une m
doivent

Comment ! des gens baptisés, qui vont à la messe, et qui communient à Pâques, viendront chez vous et trouveront déplacé d'y voir un Christ ? Et pourquoi cela ?

N'aurait-on pas droit de trouver étranges, infiniment plus, ces exhibitions que l'on rencontre dans certains salons où, sous le nom d'objets d'art, on étale — sans honte, je vous assure, et sans peur d'offenser les convenances — des statues plus que légères et des tableaux malpropres ? — On aura des images de Boudha, parce que c'est original ; des déesses et des dieux païens, parce que c'est le bon genre ; des tapisseries risquées, parce que c'est la mode. Mais un Christ, c'est autre chose ! on a peur ! on a honte ! on en rougit !

La voix du Curé ne trouva plus d'exclamations malicieuses, ni de réflexions impatientes pour l'accueillir.

Quand on partit, deux Dames furent vexées de ces paroles du prêtre zélé. Elles trouvaient qu'il mettait les pieds dans le plat, qu'il transformait tous les fauteuils du salon en chaires à prêcher, en bancs d'église.

Madame n'avait plus ses nerfs ; elle était au contraire très calme. Sa conscience de femme intelligente et croyante était bien en dispute avec sa conscience mondaine. Mais la première culbuta la seconde dans une lutte mémorable.

Et quand le Curé lui dit en prenant congé :

— Sans rancune, Madame !

— Au contraire, Monsieur le Curé, merci ! répondit-elle.

Quand le prêtre retourna, quinze jours après, Madame voulut elle-même l'introduire au salon.

Elle ouvrit la porte, puis lui montrant la cheminée avec un très visible air de triomphe, elle dit : Il y est ! le voilà ! Cela m'a coûté, je vous assure, mais en réfléchissant je me suis trouvée honteuse de marchander au *bon Dieu* ce peu d'honneur.

Il y resta, le Christ ; il y est encore. Les amies récriminèrent tout d'abord. Mais des ah ! comme des oh ! Madame ne tint aucun compte. Quinze jours après, Madame R., une amie, songea :

— Après tout, je suis aussi chrétienne qu'elle, *Dieu merci*. Si j'avais mon Christ, moi aussi ?

Au bout de six mois, ce fut grande mode, les Christs ! — Mais une mode raisonnée, basée sur cette idée que les chrétiens ne doivent pas rougir de la foi, même et surtout dans leur salon.



Chronique de S. Antoine

Les treize mardis (1).—Il a quelque temps, à la poissonnerie de Toulon, rapportent les *Annales de l'Arrière-Bouque*, Mademoiselle d'A*** fut très surprise de voir sa marchande pleurant à chaudes larmes derrière son banc :

« Qu'avez-vous, ma brave femme, lui demanda-t-elle, avec intérêt ? Vous est-il arrivé quelque malheur ?

— Oh ! Un gros malheur, allez, Mademoiselle ; j'ai une sœur qui perd la tête. Figurez-vous qu'elle a la folie de la persécution. Elle parle tout le temps de se détruire, de se jeter par la fenêtre, et comme nous ne la perdons pas de vue, elle veut se laisser mourir de faim. Ce n'est pas terrible, dites, des choses semblables ?

— Mais, vous ne l'avez pas conduite au médecin ?

— Oh ! bien sûr. Pensez ! mais il dit qu'il n'y a rien à faire, que c'est incurable. Et il y a longtemps, savez-vous, la pauvre, qu'elle est comme ça !

— Eh bien, reprit Melle d'A***, il faut essayer d'autre chose. Vous n'avez donc pas songé à la recommander à saint Antoine ?

En tirant de sa poche le petit opuscule du R. P. Marie-Antoine, les *Grandes Gloires*, dont elle use fréquemment pour ses dévotions, Melle d'A*** ajouta :

« Il faut demander à saint Antoine de guérir votre sœur et vous allez faire pour cela les *treize mardis*. Je les ferai moi-même à son intention. Vous trouverez dans ce petit livre, les prières qu'il faut dire. C'est très facile. Allons ! c'est entendu, vous me le

(1) La série des treize mardis préparatoire à la fête de saint Antoine a commencé le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph. Il n'est pas nécessaire que l'exercice des treize mardis se termine à la fête de saint Antoine, on peut le commencer et le terminer, à n'importe quel temps de l'année.

prom
saint
Elle
succès
à la p
saint,
amélic
même
rance

A d
table
point,
complè
comme
quiétuc
Auss
reconn
lui dire
« Mo
avez fai



QUO

Voilà
vogue.
autres, il
et digne
bibliothè
des critiq
éloges dé
à la critiq
ouvrage.
appréciati
tienne et
« pense et
livre — ur

promettez, n'est-ce pas ?... Ne pleurez plus, vous verrez que saint Antoine vous exaucera ; ayez confiance. »

Elle fut, certes, plus d'une fois sur le point de désespérer du succès de son instance, la brave poissonnière, car, quoique fidèle à la promesse faite à Mlle d'A*** de prier régulièrement le bon saint, elle constatait avec tristesse qu'il ne se produisait aucune amélioration dans l'état de la malade. Elle atteignit tout de même le treizième mardi et ce fut alors que sa foi et sa persévérance reçurent leur récompense.

A dater de ce jour, en effet, il se produisit un changement notable dans l'état de la malade. L'amélioration s'accrut à tel point, que bientôt, à la grande joie de la famille, la guérison fut complète. Elle a retrouvé la gaieté, elle travaille et raisonne comme tout le monde, et ne donne plus le moindre sujet d'inquiétude à sa sœur.

Aussi celle-ci ne tarit-elle pas dans l'expression naïve de sa reconnaissance. Elle ne rencontre pas une fois Mlle d'A***, sans lui dire d'un air de componction qui fait sourire celle-ci :

« Mon Dieu, mademoiselle, avec votre saint Antoine vous avez fait un miracle ! »



BIBLIOGRAPHIE

QUO VADIS. Roman des temps néroniens.

Voilà un livre qui dans ces derniers temps a eu une grande vogue. Annoncé par tous les journaux, Revues religieuses et autres, il était présenté comme une œuvre comparable à *Fabiola* et digne d'être mise à côté de ce roman chrétien dans toutes les bibliothèques. Peu à peu toutefois, après le premier engouement, des critiques s'élevèrent, on formula des réserves, on s'étonna des éloges décernés à un livre pareil. Les *Etudes* des Pères Jésuites à la critique si sûre se montrèrent sévères sur le compte de cet ouvrage. Enfin, nous lisons dans les *Etudes franciscaines* une appréciation qui est un soulagement pour notre conscience chrétienne et sacerdotale. Le correspondant littéraire des *Etudes*, « pense et dit tout simplement que *Quo Vadis* est un mauvais livre — un très mauvais livre — et un livre mal fait. » En cela, il

exprime précisément notre premier jugement sur ce livre. Il prouve d'ailleurs ce qu'il avance et sa critique se résume en ces termes : malgré quelques belles pages suffisamment signalées au public, « ce livre a fait du mal. Il passera, parce que les modes passent, mais en laissant derrière lui des âmes ruinées peut-être pour toujours. »

Avis aux Tertiaires et à nos lecteurs qui auraient pu être influencés par la réclame faite autour de ce roman polonais. Qu'ils se défient toujours beaucoup, en matière de lectures. Un ouvrage qui leur conviendra certainement mieux est celui que nous allons annoncer.

Vient de paraître :

Le Saint Nom de Jésus, foyer de lumière et source de toutes grâces, d'après saint Bernardin de Sienne, par le R. P. Pierre-Baptiste, O. F. M., in-18 de 280 pages. — Se trouve chez les Sœurs Franciscaines Miss. Québec, Grande Allée 180, et chez MM. Cadieux et Derome, Librairie Saint-Joseph, rue Notre-Dame à Montréal.

Tout vrai catholique entrant dans le courant de grâces que l'esprit de Dieu ouvre aux âmes, suivant les besoins du monde, se fera un devoir d'unir à la dévotion au Sacré-Cœur, toute d'amour, à la dévotion à la Sainte Face, toute de réparation, celle, plus ancienne, du saint Nom de Jésus, qui est une dévotion toute de foi, et qui doit se terminer dans un courage de plus en plus éclairé et pratique à revendiquer les droits de Dieu, de Jésus-Christ, sur l'individu, la famille et la société.

C'est de cette pensée qu'est né cet ouvrage, inspiré de la doctrine de saint Bernardin de Sienne, l'invincible porte-étendard du saint Nom de Jésus au xv^e siècle. Les âmes douées du sens de la foi y trouveront une matière tout ordonnée pour retraite spirituelle, faite en compagnie de Celui qui est la *voie*, la *vérité* et la *vie*. (Jean. XIV, 16.) Les prêtres y découvriront un cadre tout fait pour une série d'instructions sur la personne du divin Maître, dont l'école est en même temps une source de grâces. Tous y puiseront de quoi retremper leur foi et développer leur amour pour Celui qui est venu apporter la vie et une vie plus abondante. (Jean., x. 10.)

BON ch
fév
apparti
caux av
Montréal
dépense
a gardé
Le P
Il fut or
ses supé
il fut ch
tante qu
D'Ottaw
De là il
partout a
jamais.
Le P.
placer le
Sauveur.



LE RÉVÉREND PÈRE TORTEL

Fondateur du Tiers-Ordre à Québec

BON nombre de lecteurs de la *Revue* ont dû apprendre avec chagrin la mort du Rév. P. Tortel, arrivée le 22 du mois de février, car il est peu de religieux, à quelque Ordre qu'ils appartiennent, qui aient eu des rapports plus sincèrement amicaux avec le Tiers-Ordre que ce modeste et savant Oblat. Ottawa, Montréal et Québec ont eu tour à tour l'avantage de le voir se dépenser au milieu de la population, et chacune de ces villes en a gardé le meilleur souvenir.

Le Père Adolphe Tortel naquit en France, le 30 octobre 1826. Il fut ordonné à Marseille, le 7 juillet 1849. Neuf ans plus tard, ses supérieurs l'envoyèrent en Canada, et à son arrivée en 1858, il fut chargé de la direction du collège d'Ottawa, fonction importante qu'il remplit pendant dix ans à la satisfaction générale. D'Ottawa il dut se rendre à Buffalo, où il séjourna jusqu'en 1875. De là il vint à Montréal où il passa quatre ans, faisant là comme partout ailleurs l'œuvre de Dieu avec un zèle qui ne se démentit jamais.

Le P. Tortel arriva à Québec le 25 septembre 1879, pour remplacer le P. Grenier comme supérieur de la résidence de Saint-Sauveur. C'est sur ce nouveau théâtre que nous l'avons connu

et admiré à l'œuvre. Son séjour à Québec, qui ne fut que de cinq ans, a été bien rempli. Il érigea la chapelle de N.-D. de Lourdes, présida à l'inauguration de la Fraternité des hommes et des femmes qu'il avait réussi à fonder, obtint de Mgr Taschereau le diplôme reconnaissant la chapelle de Lourdes comme lieu de réunion des Tertiaires de la ville de Québec tout entière. Son dévouement à la propagation du Tiers-Ordre fut incontestablement grand, et ce fut un des plus grands bonheurs de sa vie que de travailler à l'érection de ces associations que Léon XIII a tant encouragées de parole et d'exemple.

Le 17 juillet 1883, le P. Tortel quittait Québec pour la résidence de Lowell, aux Etats-Unis. Il y vécut pendant plus de dix-sept ans, après de nombreux travaux consacrés au développement des œuvres catholiques au sein de la population Canadienne française. Ici encore il réussit à établir le Tiers-Ordre, et l'on se rappelle que l'an dernier la Fraternité de Lowell venait en corps au pèlerinage de la Bonne sainte Anne. Entre temps, le vénérable Oblat vint à Québec pour y prêcher des retraites, soit à ses chers Tertiaires, soit au clergé de l'archidiocèse. On aimait toujours à entendre sa parole si paternelle et si pleine d'onction. Sans être un orateur dans l'acception ordinaire du mot, le Père Tortel possédait certaines qualités oratoires qui faisaient goûter ses sermons à l'égal des plus éloquents. Les Tertiaires qui l'ont entendu en 1884, lors de leur retraite annuelle, se souviennent encore avec bonheur de la beauté de son langage, de sa belle et pure diction, tout imprégnée d'aperçus nouveaux et des plus instructifs. On sentait dans ce prédicateur aux nobles allures le religieux doué des plus belles vertus alliées à un zèle vraiment apostolique.

Le P. Tortel est mort, après avoir consacré quarante-deux années de sa vie aux missions du Canada et des Etats-Unis. Plusieurs de ses premiers compagnons d'armes sont encore pleins de vie. Tous lui rendront, avec nous, ce témoignage, qu'il a rempli une carrière fructueuse, consacrée tout entière au bien des Canadiens français, dont il fut toujours l'ami le plus sincère et le plus dévoué.

F. FRANÇOIS, (D' D.)



MO
Tertiai
après e
Dans
chrétien
"c'est de
elle s'éte

— F
Phébé

de 17 a

— D

10 févri

Vau

décédée

St-J

Fr Saint

10 ans e

— Da

religion

de 79 an

— M.

décédé le

de profes

— Dar

Sr Sainte

après 5 a

— Dar

Sainte M.

ans et 4 r

Baie :

septembre

— Dell

1900, apr

— M. M

de 84 ans,

— Dam

de 59 ans,

Maski

bre 1900.

Yamac

juin 1900,

Joliette

cement du



NÉCROLOGIE

Montréal. — Dame Sinai Gagnon, née Joanna Gratton, Tertiaire isolée, décédée le 2 février 1901, à l'âge de 27 ans, après environ 6 ans de profession.

Dans sa dernière maladie, elle fut admirable de patience et de résignation chrétienne. La veille de sa mort, elle disait à la personne qui l'assistait : « c'est demain que la Sainte Vierge vient me chercher ». En effet le lendemain elle s'éteignait dans la fleur de l'âge et de la piété. M. M. F.

— Fraternité de St-Antoine de Padoue. — Delle Phébé Giroux, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée à l'âge de 17 ans, après 2 mois et 12 jours de profession.

— Delle Célestine Brien, en religion Sr Elisabeth, décédée le 10 février 1901, après 2 ans de profession, âgée de 60 ans.

Vaudreuil. — Dame Alphonse Lalonde, née Emilie Léger, décédée après 15 ans de profession.

St-Joseph de Lévis. — M. Etienne Gonthier, en religion Fr Saint Joseph, décédé le 20 février à l'âge de 72 ans, après 10 ans et demi de profession.

— Dame Etienne Gonthier, née Constance Longchamp, en religion Sr Sainte Marie, est décédée le 15 février 1901, à l'âge de 79 ans, après 10 ans et demi de profession.

— M. François Robitaille, en religion Fr Saint Antoine, est décédé le 8 février 1901, à l'âge de 79 ans, après 10 ans et demi de profession.

— Dame V. Jean Noël, née Henriette Nadeau, en religion Sr Sainte Gertrude, est décédée le 15 février, à l'âge de 68 ans, après 5 ans et 4 mois de profession.

— Dame Octave Fournier, née Emilie Gagné, en religion Sr Sainte Marie, décédée le 25 février, à l'âge de 45 ans, après 10 ans et 4 mois de profession.

Baie St-Paul. — Dame Thérèse Tremblay, décédée le 17 septembre 1900, à l'âge de 67 ans, après 6 ans de profession.

— Delle Marie Lavoie, âgée de 44 ans, décédée le 25 mai 1900, après 4 ans de profession.

— M. Maxime Simard, décédé le 19 septembre 1901, à l'âge de 84 ans, après 6 ans de profession.

— Dame Joseph Boivin, décédée le 15 décembre 1900, à l'âge de 59 ans, après 5 ans de profession.

Maskinongé. — M. Thomas Lavoie, décédé le 17 décembre 1900.

Yamachiche. — M. Léonard Désaulniers, décédé le 26 juin 1900, à l'âge de 80 ans et 2 mois, après 3 mois de profession.

Joliette. — Dame Catherine Crépeau, décédée au commencement du mois de février.

— Dame Anselme Lassalle, née Cordélia Forest, décédée le 18 février 1900.

St-Henri de Lévis. — Dame Vve Joseph Larose, née Marie Turgeon, en religion Sr Marie, décédée le 27 janvier 1900, à l'âge de 87 ans et 2 mois.

Ste-Rose de Laval. — Dame Vve Vital Chabot, décédée le 20 février, à l'âge de 75 ans, après 11 ans de profession.

St-Constant. — Dame Zoé Tremblay, décédée le 22 février, à l'âge de 88, ans après 3 ans de profession.

Son assiduité aux réunions de la Fraternité, malgré son grand âge et l'intempérie des saisons, sa résignation chrétienne dans la douleur de sa dernière maladie, le calme de son âme en face de la mort, tout en elle nous prêche l'exemple et augmente en nous la douleur de l'avoir perdue.

Hull. — Fraternité de St-François d'Assise. — Dame Edouard Gervais, née Marguerite Gagné, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 5 janvier, à l'âge de 64 ans, après 18 mois de profession.

— Dame Alexandre Chartrand, née Marci Pénard, en religion Sr Marie Augustine, décédée le 13 janvier, à l'âge de 48 ans, après 3 mois de profession.

Association du Chemin de Croix Perpétuel : M. Léonard Désaulniers.

Fraternité de St-Sauveur. — Dame Etienne Poulin, en religion Sr Saint Etienne, décédée le 1^{er} janvier 1901, à l'âge de 91 ans, après 15 ans de profession.

— Delle Euphémie Péruse, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 12 février 1901, à l'âge de 78 ans, après 17 ans de profession.

— Dame Germain Plante, en religion Sr Sainte Philomène, décédée le 14 février 1901, à l'âge de 65 ans, après 7 ans de profession.

— Dame Frs.-Xavier Bédard, en religion Sr Sainte Pétronille, décédée le 22 février 1901, à l'âge de 59 ans, après 16 ans de profession.

— Delle Adrienne D'Avoine, en religion Sr Saint André, décédée le 6 mars 1901, à l'âge de 26 ans, après 3 ans de profession.

— M. Louis Lafontaine, en religion Fr. Frédéric, décédé à Saint-Gervais, le 21 janvier 1901, à l'âge de 53 ans, après 7 ans de profession.

— M. Georges Drolet, en religion Fr. Joseph, décédé le 2 février 1901, à l'âge de 59 ans, après 7 ans de profession.

— M. Alfred Giguère, en religion Fr. Louis, décédé le 13 février 1901, à l'âge de 35 ans, après un an de profession.

— M. Joseph Guy, en religion Fr. Joseph, décédé le 22 février 1901, à l'âge de 89 ans, après 15 ans de profession.

TE

décédée le

se, née
er 1900,

décédée
n.

février,

ge et l'in-
ur de sa
elle nous

- Damé
ir Sainte
mois de

religion
48 ans,

el : M.

oulin, en
à l'âge

lisabeth,
7 ans de

ilomène,
7 ans de

étronille,
6 ans de

t André,
s de pro-

décédé à
rès 7 ans

décédé le 2
on.

décédé le 13
on.

décédé le 22
ion.